

- 1 Police du roulage (défaut d'éclairage).
- 1 Passage dans un champ ensemencé.
- 4 Embarras de la voie publique.
- 1 Jet de pierres contre les édifices.
- 5 Tapage nocturne.
- 1 Injures verbales.

### VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.  
Lundi 14 mars, à 8 heures du soir.  
Des composés du calcium. (Suite).  
Moyens à l'aide desquels on peut reconnaître facilement une pierre calcaire.  
Préparation de la chaux caustique. — Four à chaux.  
Division de la chaux en chaux grasse, chaux maigre et chaux hydraulique.  
Etude des chaux hydrauliques. — Chaux hydrauliques naturelles. — Chaux hydrauliques artificielles préparées par le procédé Vicat.  
Ciment de Pouilly et de Vassy. — Comment on rend instantanément hydraulique la chaux grasse. — Mortiers hydrauliques. — Bétons.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.  
Mercredi 16 mars, à 8 heures du soir.  
BOUTEILLE DE LEYDE.  
Histoire, charge et décharge de la bouteille de Leyde. — Chaine électrique. — Bouteille à armatures mobiles. — Bouteille à araignée de Franklin.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances : Paris, 11 mars.

Il y a eu ce matin conseil des ministres au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

Le maréchal Niel, mandé de Toulouse par dépêche télégraphique est arrivé à Paris. Le voyage du maréchal donne lieu à beaucoup de commentaires.

On parlait ce matin au Luxembourg, de plusieurs nominations de sénateurs.

Le Sénat a consacré aujourd'hui une séance générale à des rapports de pétitions.

Au Corps législatif, délibération sur plusieurs lois d'intérêt local. On dit que la discussion du budget n'aura lieu qu'après les vacances de Pâques.

Le Comité du contentieux du conseil d'Etat, a tenu ce matin, à onze heures, sa séance hebdomadaire au palais d'Orsay, sous la présidence de M. Quentin Beaucourt. Huit requêtes concernaient des affaires des messageries, de travaux et de contributions, des prud'hommes de la Seine, etc., étaient portées au rôle.

L'Empereur, l'archiduc Maximilien et leur suite sont revenus hier soir vers cinq heures au palais des Tuileries, après avoir chassé dans les bois de Versailles.

S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha est arrivé à Paris pour faire une visite à S. M. l'Empereur. S. A. R. est descendue à la Légation ducal.

On assure que les bases de l'emprunt mexicain sont arrêtées. Le chiffre serait de 200 millions. Les souscripteurs seraient : MM. de Rothschild, Hottinguer, Baring et d'autres grands capitalistes. L'indemnité de guerre due à la France serait payée par annuités de 25 millions, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1865.

On nous assure, dit la Nation, que l'organisation d'une armée nationale et d'une légion étrangère au Mexique va être poursuivie avec une grande activité, il y a donc lieu d'espérer que le gouvernement français à l'intention de rappeler bientôt nos régiments.

Le *bientôt* de la Nation est quelque chose comme le 15 septembre ou le 1<sup>er</sup> octobre de cette année. Qu'il n'y ait pas d'autre retard, chacun sera content, à commencer par M. Fould, ministre des finances.

Demain expire le délai légal pour le dépôt du serment des candidats dans la 1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> circonscriptions de la Seine. La division est toujours très grande parmi les groupes opposants. On ne connaît encore aucune candidature officielle.

Le tribunal correctionnel a remis à jeudi la continuation des plaidoieries dans le procès des correspondances. Au palais, les avis sont très partagés sur l'issue de l'affaire.

Un journal reproduit un mot sur M. Renan dont la candidature est soutenue par l'Opinion nationale. Les ouvriers ne nommeront jamais M. Renan. Et pourquoi cela ? Parce que c'est un propre arien. Son abrégé de la Vie de Jésus s'enlève rapidement, mais ce succès a peu de rapports avec la politique. Il n'est pas démontré que l'on sera bon député, parce que l'on a nié la divinité de Jésus-Christ.

On écrit de Paris au *Sémaphore* de Marseille :

« J'ai à vous signaler les discussions très vives qui eurent lieu samedi soir, dans le foyer du Gymnase, à la première représentation de l'Ami des Femmes. Le débat s'était d'abord engagé entre un député belliqueux et M. Emile de Girardin ; peu à peu le groupe s'élargit, et l'on y vit intervenir M. Pereire, M. Nigra, ministre d'Italie, M. Bérardi, de l'Indépendance belge. M. de Girardin paria donc cinq mille francs que la guerre n'aurait pas

lieu. Le pari fait, M. Nigra s'offrit pour en prendre la moitié, et M. Pereire voulut le prendre tout entier ; mais ce fut l'intervention spontanée de M. Nigra qui fit le plus d'impression assurément. On ne peut établir sur un simple fait de conjectures absolues, néanmoins celui-ci a une valeur incontestable. — Barlatier.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

### FAITS DIVERS.

Nous lisons dans la Presse :

« Après le concert ont eu lieu les présentations au futur empereur et la future impératrice du futur empire du Mexique. Toutes celles des reines de beauté qui ne portent pas le deuil de M<sup>me</sup> la duchesse de Parme avaient tenu apparemment à éblouir les regards de l'archiduc Maximilien, car il n'en manquait aucune à cette grande revue, à commencer, pour abréger, par M<sup>me</sup> la comtesse de Castiglione, et à finir par M<sup>me</sup> la comtesse de Pourtalès. Nous ne dirons pas : Quelle élégance ! Nous dirons : Quel luxe ! Les femmes ne s'habillent plus, elles se costumant. Chacune d'elles est un anachronisme. C'est par ce changement, changement que nous constatons sans l'approuver ni le blâmer, que Monsieur Worth détrônait Madame Roger aura marqué son règne, on pourrait dire sa tyrannie, car les plus refractaires ont dû subir le joug de ses caprices et la dictature de son goût. Il y a quelques années, les femmes se chargeaient la tête d'une boîte de... cheveux : il semblait que ce fut à qui d'elles en porterait le poids le plus lourd sans que sa tête s'enfonçât dans les épaules ; cette mode, qui faisait ressembler les femmes à des grenadiers de la garde ou à des gendarmes des chasses, cette difformité, grâce à l'habile artiste qui se nomme Leroy, le coiffeur de l'Impératrice, tend à disparaître en même temps que les crinolines — autre difformité — tendent, elles aussi, à diminuer de circonférence.

« Les femmes qui rivalisaient à qui se mettrait le plus de cheveux sur la tête ne savaient donc pas combien elles s'enlaidissaient ainsi !

« Il n'y a donc plus d'homme de goût qui soit sincère ou d'homme sincère qui ait du goût !

« Parmi les femmes qui ont toujours résisté à cet affreux entraînement, citons M<sup>me</sup> la duchesse de Morny, M<sup>me</sup> Pereira, M<sup>me</sup> la princesse Poniatowska, M<sup>me</sup> la comtesse de Chasseloup-Laubat... Mais, comme il paraît qu'il faut toujours qu'une exagération succède à une autre, au luxe des faux cheveux a succédé le luxe des pierrieres ; maintenant c'est à la femme qui en portera sur elle le poids le plus lourd... Les femmes ne se contentent plus de mettre un collier, elles mettent trois, quatre colliers... Pourquoi ne plaient-elles pas tous leurs bijoux dans une vitrine qu'elles porteraient sur leur dos ? Est-ce que le tour de la véritable élégance ne viendrait pas enfin ? Est-ce que les femmes ne finiront pas par s'insurger contre la tyrannie qui leur a ôté toute la liberté... de leurs mouvements ? Point de simplicité, point de liberté ; point de liberté, point de grâce !

« Toute femme maintenant est un orage. Elle ne peut entrer dans un salon ni en sortir sans renverser tout ce qui se trouve sur son passage, et dès qu'elle fait un pas, on croit entendre le bruit de la pluie ou de la grêle, selon l'étoffe dont la robe est faite. Autrefois, la femme était un rayon ; présentement, elle est presque un fleau. A tant de vérités dites aux femmes par l'Ami des Femmes, M. Alexandre Dumas fils, ce grand moraliste, eût pu ajouter cette petite tirade contre un despotisme dont toutes les femmes se plaignent et dont aucune d'elles n'ose s'affranchir. »

« On connaît le vol à l'américain ; voici maintenant le vol à l'évanouissement. Dernièrement, une dame s'apercevait, en descendant d'omnibus et au moment de rentrer chez elle, qu'elle n'avait plus son porte-monnaie.

« Elle se rappela qu'elle l'avait encore étant dans la voiture, et voici probablement ce qui s'était passé : Au moment de payer sa place, elle avait tiré sa bourse de sa poche et avait laissé voir, en l'ouvrant, qu'elle était assez bien garnie.

« On était près de l'Observatoire. Presque aussitôt une jeune femme qui était au fond de la voiture du côté opposé, parut en proie à de violentes douleurs et se leva pour sortir.

« En arrivant auprès de la dame au porte-monnaie elle parut plus souffrante et se laissa tomber entre elle et son voisin.

« On l'aida à se relever, et elle descendit soutenue par tous les bras de ceux devant qui elle passa.

« Elle partit, toujours paraissant en proie aux plus grandes souffrances.

« Naturellement, la conversation s'engagea sur l'aventure, mais, en rentrant chez elle et se voyant dévalisée, la pauvre dame volée réunit ses souvenirs et ne douta pas un instant que la prétendue malade ne fût une adroite voleuse.

« Un procès civil extraordinaire, pour une succession, va être engagé devant le tribunal de première instance de Gand ; il n'y a pas moins de 60 personnes de toutes les branches qui prétendent y avoir droit.

« Le testateur est le sieur Jean-Baptiste Vander Schueren, décédé le 21 juin 1860, à Lemberg ; la valeur des immeubles du défunt est évaluée à plus de trois millions.

« Les complications judiciaires sont produites par une clause testamentaire, qui accorde le bénéfice de la succession à une multitude de branches.

Le Petit Journal a publié dans son numéro du 11 février dernier, un article sous ce titre : UNE PROMENADE, qui nous a paru assez intéressant pour le reproduire :

« Le touriste qui parcourait, avant 1825 la vallée de la Marne, ne manquait jamais de s'arrêter entre Lagny et Gournay devant un vieux moulin pittoresquement perché sur deux piles établies sur un bras de la Marne, divisée en cet endroit par une de ces îles si vertes et si ombreuses qui sèment son cours.

« Ce moulin avait porté, avant 89, les girouettes armoriées de France ; il reposait sur des piles bâties par Louis VII, roi de France, baron de Lagny, seigneur de Gournay, qui l'avait fait construire pour le service d'un fleuf dont les redevances étaient le plus clair de son revenu ; depuis que le privilège féodal ne lui amenait plus tout le blé de la contrée, son propriétaire vivait à peine, bon an mal an, lui et sa famille du travail de ses meules. Un de ces esprits inventifs qui cherchent à se rendre utile pour arriver à la fortune entrevit dans la chute d'eau et la situation de ce moulin, les éléments tout prêts d'une grande usine. Il acheta le moulin et, à sa place, il éleva la manufacture où se fabrique le chocolat si connu sous le nom de chocolat Menier.

« En 1825, le chocolat se préparait péniblement au rouleau promené par l'ouvrier sur une table de marbre surchauffée ; un homme qui en avait fabriqué vingt livres par jour était à bout de forces. On citait alors une machine qui faisait le travail de sept hommes. Le chocolat était forcé, par son prix de revient, un aliment de luxe réservé aux classes élevées. On n'en consommait pas en France deux cent cinquante mille livres.

« Aujourd'hui, le modeste moulin de 1825 est devenu un des plus grands établissements industriels de France. L'usine est portée sur quatre piles, deux ayant été jointes en 1852 aux deux élevées par Louis VII ; elle forme un vaste parallélogramme, réuni par deux ponts solides et élégants, d'un côté à l'île, convertie en jardin anglais, et de l'autre, aux vastes dépendances que l'usine possède sur la rive gauche. Plusieurs roues-hélices Girard, mises en mouvement par la chute d'eau, fournissent une force motrice d'environ 150 chevaux marchant jour et nuit, et ne font pas moins que cette puissance pour mettre en œuvre l'énorme outillage de cylindres en granit, de moulins à sucre, de broyeuses, de mélangeuses, etc., etc., installés dans les trois étages de l'usine et dans les bâtiments de la rive gauche.

« Le charmant hameau de Noisiel, qui a donné son nom à l'usine, s'élève à l'entour ; il est habité en partie par les deux cents ouvriers qu'occupe l'usine et qui vivent heureux et dans l'aisance d'un salaire régulier et plus élevé que celui qu'ils obtiendraient dans les grands centres. Aussi le charmant pays qui exerce la mémoire de ce maréchal d'Orge dont le nom lui rappelle les luttes féodales et les guerres religieuses dont il eut tant à souffrir, benit-il le souvenir de l'intelligent industriel qui, en faisant de la fabrication du chocolat une grande industrie, a créé dans la contrée une source de travail et de bien-être.

« Plusieurs navires, dont le « Noisiel » est le plus connu, frètes par la maison Menier, vont charger sur les Côtes-Fermes les cacao de meilleures qualités et apportent la plus grande partie de ceux que travaille l'usine. De plus, cette maison, fondée en 1825 d'une manière si modeste, est devenue assez puissante pour coloniser seule de vastes territoires qu'elle a acquis dans le Nicaragua.

« Plus de cent cinquante travailleurs sont déjà établis dans le Valle-Menier près Grenada, et ne sont occupés que de plantations sur les terrains les plus propres à la culture des cacaoyers.

« L'usine de Noisiel fabrique annuellement près de cinq millions de livres de chocolat, vingt fois plus à elle seule qu'on n'en consommait en France en 1825, huit mille kilogrammes par jour, qui, vendus au prix moyen de 2 francs la livre, valent dix millions de francs. Un cinquième de cette somme forme le bénéfice des détaillants ou dépositaires que la maison possède partout, et on peut évaluer à dix mille le nombre de personnes qui vivent ou bénéficient du travail de l'usine de Noisiel.

« Le Petit Journal, qui aime à rendre hommage à tous les mérites artistiques, scientifiques et industriels, a cru devoir mentionner avec éloge le nom de l'homme intelligent qui, d'un simple moulin, a fait une manufacture de cette importance... Par l'extension remarquable qu'il a donnée à la fabrication et à la vulgarisation de ses produits, M. Menier a conquis une place des plus honorables parmi les hommes utiles à son pays. A. S.

4408—7091 H

### REVOLUTION ECONOMIQUE dans la presse.

Un nouveau journal, LE GLOBE, va introduire dans la presse parisienne une innovation très importante.

Une réduction considérable dans le prix de l'abonnement et un nouveau classement des matières qui fera que l'abonnement à GLOBE seul, équivalra à l'abonnement à tous les autres journaux ensemble, tel sera le résultat de cette innovation.

LE GLOBE, journal politique, quotidien, grand format, paraîtra le 20 mars 1864.

La Presse est une tribune et non pas un commerce, telle est sa devise.

### SES PRINCIPES POLITIQUES.

Ses principes sont ceux de 1789. Ils peuvent se résumer en trois mots : ordre, liberté, progrès. L'ordre est la condition du progrès ; le progrès ne s'acquiert que par la liberté. LE GLOBE dira la vérité au gouvernement et à tout le monde. Il la dira telle qu'il la conçoit, sans flatterie, sans violence de parti, mais avec indépendance. Indépendance absolue et liberté, tel sera son programme.

Pour l'extérieur, les principes du GLOBE se résument dans le mot : nationalités. SA DIRECTION.

LE GLOBE est dirigé par M. HIPPOLYTE CASTILLE. Ancien rédacteur en chef du Courrier de Paris et de plusieurs autres journaux, auteur des Portraits politiques, de l'Histoire de la Révolution (1789 à 1800), de la Seconde République (1848), etc.

M. Hippolyte Castille est depuis longtemps populaire par le libéralisme et l'indépendance de ses opinions. Pendant toute sa carrière politique, il s'est toujours résolument tenu à égale distance des coteries gouvernementales et de celles des partis.

### ORGANISATION DU GLOBE.

LE GLOBE se divise en deux parties : La première, entièrement inédite, sera l'expression de la pensée du groupe d'hommes d'Etat et de journalistes qui président à sa fondation.

Les questions de tout genre seront approfondies et traitées par des écrivains spéciaux.

Des correspondants sûrs, dans tous les pays du monde, adresseront au journal les nouvelles importantes qu'il publiera avant tous les autres journaux.

La seconde partie du journal LE GLOBE sera entièrement consacrée à la reproduction des principaux articles de la presse parisienne, départementale, et étrangère.

LE GLOBE contiendra : Un journal politique, littéraire, etc. ; Un journal reproducteur des articles principaux des journaux de Paris ; Un journal judiciaire resumant les procès importants du jour ; Un petit journal ou écho des plus spirituels petits journaux de Paris. Il reproduira les meilleurs romans ; Il publiera aussi des romans inédits. LE GLOBE commencera, dès son premier numéro, un roman inédit d'un puissant intérêt :

### Mademoiselle de La Mole

HISTOIRE DU TEMPS DE LA TERREUR racontée par un témoin oculaire M<sup>me</sup> La Chanoinesse DE PRESSAC.

### PRIX D'ABONNEMENT.

LE GLOBE réduit le prix d'abonnement à sa dernière et véritable expression, c'est-à-dire au coût pur et simple du timbre, du papier et du tirage.

Departements : un an 48 fr., six mois 25 fr., trois mois 13 fr. Au lieu de 64 fr., prix du Constitutionnel, Siècle, Patrie, etc., 80 fr., prix des Débats.

Différence : 20 francs en moyenne sur l'ensemble des principaux journaux de Paris. Vingt francs, c'est-à-dire plus de 300 p. 100 !

Par cette réduction de prix, LE GLOBE aura mis le journal politique quotidien à la portée de tous et ramené la presse au but réel de son origine : la propagation des idées.

On s'abonne, dès à présent, par l'envoi d'un bon de poste ou d'un mandat sur Paris, à l'ordre de l'Administrateur, rue Coq-Héron, 5, à Paris.

4409—7090

### BULLETIN FINANCIER.

11 mars 1864.

Le marché a été aujourd'hui à peu près nul, bien qu'il y ait eu 1/8 de hausse à Londres.

La rente a ouvert et fermé à 66.45, après avoir oscillé entre 66.35 et 66.50.

Le Mobilier s'est tenu de 1047.50 à 1042.50 ; l'Espagnol de 608.75 à 603.75, et l'Emprunt italien de 67.80 à 67.60.

L'Orléans finit à 1005 ; le Nord à 953.75 ; l'Est à 476.25 ; le Lyon à 927.50 ; le Midi à 657.50.

Les Autrichiens sont à 501.25 ; les Lombards à 518.75 ; les Sardes à 373.75 ; les Romains à 342.75 ; les Saragosse à 582.50 ; les Nord d'Espagne à 485.

Les Suez sont à 475. Les Transatlantiques faiblissent de 522.50 à 516.25.

### Cours moyen du comptant :

3 %, 66.35. 4 1/2 %, 93.05. Banque de France, 3,305. Crédit foncier, 1,250.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

### Prix des huiles à Lille, le 10 mars.

Colza	.. . . .	l'hect.	.. . . .	à	.. . . .
Idem étrangères	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Oilette bon goût	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Cameline	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Chanvre	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Lin du pays	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Id. étrangères	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Huile épurée pour quinquet	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Id. pour réverbères	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .

### Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 8 mars 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect.	.. . . .	.. . . .
3/6 betterave fin	.. . . .	.. . . .	.. . . .
3/6 mélas. ind.	.. . . .	70	.. . . .
3/6 fin de grains	.. . . .	.. . . .	.. . . .
3/6 de riz	.. . . .	.. . . .	.. . . .
Genièvre	.. . . .	40	.. . . .
Anis	.. . . .	.. . . .	.. . . .

### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 10 MARS.		DU 11 MARS.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 45	66 30	66 40	66 45
Dito fin cour.	66 45	66 45	66 50	66 40
4 1/2 0/0 cpt.	95	95	93	93 05
Dito fin cour.	95	95	93	93 05
Oblig. Trésor	438 75	438 75	438 75	438 75
Banq. de Fran.	3315	3330	3300	3310
Crédit foncier estamp. cpt.	1244	1245	1250	1250
Dito fin cour.	1280	1253 75	1253 75	1250
D. nouv. cpt.	1200	1210	1205	1205
Dito fin cour.	1220	1220	1235	1220
Cré. mobilier comptant.	1045	1045	1047 50	1045
Dito fin cour.	1047 50	1047 50	1047 50	1042 50
Comptoir nat. comptant.	840	837 50	835	837 50
Dito fin cour.	840	840	840	840
CHEM. DE FER Orléans. cpt.	1001 25	1000	1002 50	1002 50
Dito fin cour.	1005	1003 75	1005	1005
Nord, compt.	950	951 25	953 50	955
Dito fin cour.	953 75	955	953 75	953 75
Est, comptant	473 25	475	477 50	476 25
Dito fin cour.	475	475	476 25	476 25
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	930	928 50	875	875
Dito fin cour.	930	927 50	875	875
Midi, compt.	655	653 75	652	652 50
Dito fin cour.	657 50	657 50	657 50	657 50
Ouest, compt.	518 25	515	515	517 50
Dito fin cour.	515	515	515	517 50
Genève, compt.	487 50	486 25	487 50	487 50
Dito fin cour.	487 50	486 25	487 50	487 50
Ardennes, cpt.	455	456 25	456 25	457 50
Dito fin cour.	455	456 25	456 25	457 50
Alger compt.	.. . . .	.. . . .	.. . . .	.. . . .

### BUREAU DE RAMONAGE

Rue Pélar, 19 ROUBAIX.

Le Sieur CÉLESTIN AVETTANT, à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé par l'autorité municipale, Maître Ramoneur, pour le premier arrondissement de Police, qui comprend tout le côté droit de la route départementale de Lille, depuis Croix jusqu'à Tourcoing.

### Crédit foncier de France.

Le Crédit foncier de France émet chaque jour, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux, et tient à la disposition du public :

1° Des obligations foncières ou lettres de gage, et des obligations communales de 500 fr. 5 % rapportant 25 fr. d'intérêts annuels, et remboursables en 50 ans, par voie de tirage au sort.

2° Des obligations foncières de 500 fr. 4 % provenant de la nouvelle émission autorisée par son Exc. M. le ministre des finances, le 14 novembre 1863, et donnant droit à quatre tirages de lots montant à 800,000 francs par an (2<sup>e</sup> tirage 22 mars courant.)

S'adresser à Paris, au siège de l'administration, et dans les départements, chez MM. les receveurs des finances et chez MM. les notaires. (Notices franco sur demande affranchie.) 7081

### THEATRE DE LILLE

DIMANCHE 13 MARS 1864

On commencera à 5 heures 3/4. Représentation extraordinaire avec le concours de M. BRINDEAU.

Deuxième représentation de